

AVIS PUBLIC

AVIS DE MOTION DE RÈGLEMENT

Règlement N° 01-2021 Règlement établissant les taux de taxation, de tarification ainsi que l'imposition des compensations tenant lieu de taxes et de tarification des biens, services et activités pour l'année 2021

Avis public est, par la présente, donné par la directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval :

Qu'un avis de motion fût fait lors d'une séance ordinaire le 7 décembre 2020, à l'effet que le conseil étudiera et adoptera à une séance subséquente un règlement établissant les taux de taxation, de tarification ainsi que l'imposition des compensations tenant lieu de taxes et de tarification des biens, services et activités pour l'année 2021.

L'adoption du règlement est prévue à la séance ordinaire qui se tiendra en visioconférence selon les coordonnées suivantes :

Date : Lundi, le 11 janvier 2021
Heure : 20 heures
Lieu : Visioconférence

DONNÉ À SAINT-ZÉPHIRIN-DE-COURVAL, 8 décembre 2020



Hélène Chassé, *g.m.a.*
Directrice générale et Secrétaire-trésorière



CERTIFICAT DE PUBLICATION

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT #01-2021

Je, soussignée, Hélène Chassé, Directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval, certifie que j'ai publié le présent avis :

- Aux endroits désignés par le conseil municipal, à compter du 8 décembre 2020

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 8^e jour du mois de décembre 2020

Hélène Chassé

Hélène Chassé, *g.m.a*
Directrice générale & secr. trésorière

